p3
RENTRÉE SCOLAIRE
Près de 1 600 écoliers pour une nouvelle année

p7
TOURISME
Pleins feux sur les 35 clochers

p10
DOSSIER DU MOIS
Ville durable : Imaginer les écoquartiers du futur

Crépy Infos

Revue municipale d'informations de la ville de Crépy-en-Valois
N°363 - Septembre 2010

ÉDITORIAL

À Crépy, la rentrée s'annonce active

À la veille de la rentrée, je suis heureux de pouvoir saluer le succès de Crépy-Plage «nouvelle génération», qui avec une moyenne de 300 personnes par jour et la mobilisation de tous les services et de nombreuses associations a accueilli, pendant un mois, activités sportives, initiations diverses, concerts, spectacles, tournois... Une vraie ruche qui a fourmillé dans un cours Foch réinvesti par les familles, les jeunes et moins jeunes, dans un cadre particulièrement agréable.

Aujourd'hui, Crépy-Plage que je souhaite voir renouvelé et encore amélioré, doit désormais laisser la place aux activités de la rentrée.

Et là encore, le calendrier s'annonce déjà chargé !

Ainsi, dès ce premier week-end, j'invite les nouveaux Crépynois à participer à une matinée d'accueil et de présentation, samedi 4 septembre, organisée à la salle des fêtes, à partir de 10h30. Ce rendez-vous sera suivi d'une visite de la ville et du Forum des associations pour permettre à nos nouveaux administrés de découvrir toutes les richesses de Crépy.

Situé salle Marcel-Quentin, ce second Forum des associations se tiendra, samedi 4 septembre, toute la journée pour permettre à une soixantaine d'associations de faire le plein de leurs inscriptions et aux indécis de choisir leur sport ou activité de rentrée. Les retardataires pourront encore se rattraper à l'occasion de la Fête des Sports organisée le 26 septembre sur le site de la Sablonnière.

Le week-end du 18 et 19 septembre, pour les amateurs d'art et d'histoire, le second Salon des Métiers d'art sera jumelé avec les Journées européennes du patrimoine et les 35 clochers en Vallée de l'Automne de l'Office de tourisme.

Enfin, parmi les manifestations qui me tiennent particulièrement à cœur, figure la réception des bacheliers de Crépy-en-Valois.

Cette année, cette manifestation réunira les nouveaux diplômés, dimanche 5 septembre, à la salle des fêtes, pour célébrer, ensemble une forme de passage vers l'âge dit de raison.

Vous retrouverez dans ce numéro de Crépy-Infos toutes les informations utiles de ce mois de septembre.

Je vous souhaite d'ores et déjà une reprise vitaminée, active mais sereine dans notre belle cité du Valois et espère vous accueillir nombreux sur ces manifestations.

Arnaud Foubert
Maire de Crépy-en-Valois
Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

LA VIE A CRÉPY pages 3 à 5

- Près de 1 600 écoliers pour une nouvelle année 3
- Suppression des horodateurs en septembre ! 3
- La Fête des Sports à Crépy 4
- À la pêche à l'étang de Géresme ! 4
- Plus de 60 associations au Forum de rentrée 5
- 2e Salon des Métiers d'Art à Saint-Arnoul 5

CULTURE pages 6 à 7

- Entrez dans la demeure des Seigneurs de Crépy . . . 6
- Pour le plaisir de lire et de découvrir 6
- Pleins feux sur les 35 clochers en Vallée de l'Automne 7
- MJC Culture : de nouveaux ateliers à la rentrée 7

ARRÊT SUR IMAGES pages 8 à 9

Véritable succès pour Crépy-Plage !

DOSSIER DU MOIS pages 10 à 11

Ville durable : imaginer les écoquartiers du futur

LES ASSOCIATIONS EN ACTION pages 12 à 13

- Le projet de Centre de Travail à distance avance . . 12
- Reprise des ateliers et des cours le 20 septembre pour l'Usine à danses 12
- MJC Social : belle rentrée pour petits et grands . . . 13
- Une sortie pour la VMEH 13

ÉTAT CIVIL / INFOS PRATIQUES pages 14 à 15

- La propreté des trottoirs est l'affaire de tous 14
- Jeu de piste Partage «Un avenir pour chaque enfant» . . 14
- Arrêté préfectoral pour lutter contre la sécheresse, ... 14
- Expression politique 14
- Naissances / mariages / décès 15
- Informations pratiques 15

AGENDA page 16

Le calendrier des manifestations

RENTRÉE SCOLAIRE

Près de 1 600 écoliers pour une nouvelle année

En septembre, une nouvelle année démarre pour les écoliers crépynois. L'occasion de découvrir les nouveautés de cette rentrée.

• Les effectifs en 2010/2011

Cette année les classes de maternelles et élémentaires de Crépy-en-Valois accueillent plus de 1 600 écoliers. Parmi eux, près de 900 fréquentent le service de restauration scolaire mis en place par la Ville de Crépy, et notamment le tout nouveau self de l'école Péguy qui a été inauguré au printemps dernier.

• Périscolaire

L'accueil périscolaire permet de prendre en charge les élèves avant et après les cours dans tous les établissements de la Ville. Les enfants de Gaston Ramon qui devaient se rendre à la Maison de l'Enfance disposent désormais d'un accueil périscolaire dans l'enceinte du groupe scolaire.

• Principaux travaux dans les écoles

Pendant l'été, de nombreux travaux ont été réalisés par les services techniques de la Ville afin d'améliorer le confort et la sécurité des enfants. À noter, entre autres, l'aménagement d'une nouvelle salle de classe à Malraux élémentaire, la réfection d'une salle de maternelle à l'école Ramon, l'aménagement d'un accueil périscolaire à Ramon élémentaire, le remplacement des rideaux d'intérieur dans plusieurs groupes scolaires notamment à Péguy élémentaire et Cocteau maternelle ainsi que des aménagements extérieurs à Prévert maternelle.

• Transport scolaire élargi

La Ville assure également le transport et le ramassage des enfants. Les horaires et les circuits sont disponibles à l'accueil de la l'Hôtel de Ville.
La Ville a également décidé de prendre à sa charge le ramassage des lycéens et des collégiens de la Fontaine à compter de cette rentrée sous réserve de présentation du carnet de liaison de l'élève concerné.

STATIONNEMENT

Suppression des horodateurs en septembre !

En septembre, la Ville de Crépy supprime la zone payante en faveur d'une nouvelle zone bleue en centre-ville.
Cette modification concerne 73 places essentiellement situées dans les rues commerçantes de la Ville.

• Qu'est-ce qu'une zone bleue ?

Il s'agit d'une zone délimitée par arrêté municipal qui fixe les règles de stationnement des véhicules pour une durée limitée.

• Zone bleue : mode d'emploi

La zone bleue est en service du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 9h à 19h pour une durée maximale de 1h30. Le conducteur doit indiquer son heure d'arrivée sur un disque bleu et le placer de façon visible, derrière son pare-brise.
Au-delà du délai de 1h30, toute personne encourt une amende de 11 euros à régler sous 45 jours et de 33 euros en cas d'impayé (art R 417-3 du Code de la Route).

• Pourquoi une zone bleue ?

Comme beaucoup de villes, Crépy-en-Valois doit permettre une meilleure rotation des véhicules afin de faciliter l'accès aux commerces locaux. Ainsi, la Municipalité a essentiellement décidé de mettre en place cette zone bleue gratuite afin de faciliter l'accès aux services, aux commerces de proximité et au marché.

EN BREF

➜ Prix littéraire

L'Office de tourisme de la région de Château-Thierry organise chaque année le prix littéraire Jean de la Fontaine. Il s'agit d'un concours national de fables destiné aux écoles primaires, collèges et lycées. Quatre élèves de l'école primaire Gaston Ramon se sont particulièrement illustrés. Un grand bravo donc à : Margaux Vivien, Thomas Hernandez et Margaux Ancelin, respectivement 1er, 2e et 3e dans la catégorie CE1/CE2 et à Tristan Eveillard, 2e prix de la catégorie CM1/CM2.

➜ Nouveaux bacheliers

La cérémonie des «Nouveaux bacheliers session 2010» aura lieu dimanche 5 septembre, à 10h30, à la salle des fêtes.

➜ Conseil municipal

Le conseil municipal de rentrée aura lieu mercredi 22 septembre, à 21h, à l'hôtel de Ville.

NOUVEAUTÉS

➜ Création d'entreprise

Dernièrement installée en zone industrielle, la société ONF-Lhermitte Bois Bûche Picardie est l'association originale d'un acteur majeur de la filière bois et d'un professionnel expérimenté. www.onflhermitte.com

➜ Préparation à la naissance

Une nouvelle activité vient étoffer les prestations proposées par le Centre aquatique du Valois. Il s'agit de séances de gymnastique aquatique pré et post natale encadrées par une sage-femme diplômée et remboursées par la sécurité sociale. Renseignements et inscriptions au 06.14.44.45.62 ou au 03.44.59.11.14.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

La Fête des Sports à Crépy

Organisée en partenariat étroit avec les services de la Ville de Crépy-en-Valois, la manifestation l'Oise fête les Sports aura lieu dimanche 26 septembre, autour du nouveau Centre aquatique, rue des Cèdres et rue de la Sablonnière.

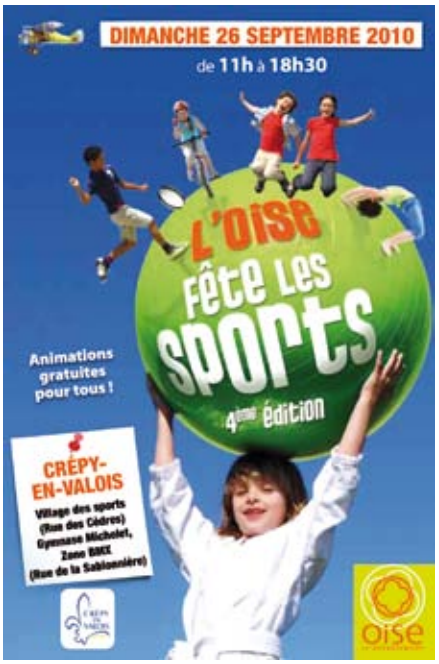

Démonstrations, stands, animations gratuites se tiendront sur le Village des Sports, la salle Michelet et le stade de BMX toute la journée. En préambule de l'inauguration à 11h, la Ville et l'USC remettront, à 10h, les récompenses annuelles aux sportifs crépynois ayant obtenu les meilleurs résultats au cours de la saison dernière.
À découvrir sur place les stands et démonstrations de l'Union Sportive Crépynoise, Aïkido, Arts martiaux, Basket Ball, Billard, Boxe, BMX, Bushido Karaté, Compagnie d'Arc, Cyclisme, Espoir Gymnique du Valois, Football, Force et Bien-être du Valois, Form' et vous, Handball, Karaté Shotokan, Rugby, Tennis de table, Triathlon et Volley-ball, Club Valoisien de la Retraite Sportive, Comité départemental de l'Oise du jeu de balle au tambourin, Dirt-Spirit, Office de tourisme, Service culturel (Stand de lecture), USC Gym, Usine à danses, Tennis.
Sur place également, structures gonflables et trampoline pour les plus petits.
À ne pas manquer, à 18h, le spectacle «Foot et Basket Freestyle Team» ou l'art de la maîtrise du ballon.
Mêlant jonglage, acrobaties et danse, sur fond de musique hip hop, ces artistes donnent l'impression de ne faire qu'un avec le ballon ! Et ce, pour notre plus grand plaisir !
Programme détaillé en ligne sur notre site Internet ou en mairie.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

À la pêche à l'étang de Géresme !

Dimanche 19 septembre, de 8h à 12h, la Ville de Crépy-en-Valois et Crépy-Animations organisent un concours de pêche exceptionnel à l'étang de Geresme.

Ce concours de pêche au coup dit au blanc («No Kill») est ouvert aux adultes sur inscriptions.
- Inscription à partir de 18 ans auprès de l'Armurerie de Saint-Thomas.
- Règlement de 10 euros par pêcheur (par chèque uniquement à l'ordre de Crépy-Animations).
- Permis de pêche obligatoire ou carte de pêche à la journée à prendre auprès de l'Armurerie Saint-Thomas.

Un règlement spécifique sera remis lors de l'inscription au concours.

• Programme :

- 8h : début du concours au son de la corne de brume.
- 9h45 : «casse croûte» gratuit pour tous les participants.
- 12h : remise des récompenses.
- Restauration possible sur place le midi (saucisses et frites).

Attention, places limitées.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Plus de 60 associations au Forum de rentrée

Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations se déroule samedi 4 septembre, de 10h à 18h, salle Marcel-Quentin. Pour sa seconde édition, plus de 60 associations se sont mobilisées pour vous présenter leurs activités.

Activités plastiques, sports, activités culturelles ou caritatives… il y en a pour tous les goûts, toutes les passions et tous les âges. La vie associative touche tous les quartiers et tous les Crépynois, petits et grands. C'est bien simple, à Crépy vous n'avez que l'embarras du choix pour occuper votre temps libre. Pour y voir un peu plus clair dans le paysage associatif de la ville, rendez-vous au forum des associations, en septembre à la salle Marcel-Quentin.

• Une vitrine de la vie associative

Les associations présentes seront regroupées par pôle : culture et loisirs, sport et activités physiques, solidarité-entraide, etc. C'est une véritable vitrine pour les associations. C'est, pour elles, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de rencontrer des bénévoles, et surtout de favoriser de nouvelles adhésions.
Plusieurs services, acteurs et partenaires municipaux seront également présents, car il existe à Crépy-en-Valois une vraie synergie entre associations et services municipaux.
Des actions communes sont d'ailleurs menées tout au long de l'année pour créer une plus grande dynamique.
Entrée libre. Buvette et restauration sur place. Démonstrations diverses.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CRÉPYNOIS

Pour profiter de l'émulation liée au Forum des associations, l'accueil des nouveaux crépynois aura lieu samedi 4 septembre, à la salle des fêtes, à 10h30 avec une présentation des services municipaux et une visite commentée de la Ville en bus suivi, à 11h30, d'une visite au Forum des associations.
Si vous souhaitez mieux connaître les services et les associations de la Ville, n'hésitez pas à vous présenter à la salle des fêtes. La Ville vous conduira sur le Forum.

18 ET 19 SEPTEMBRE

2e Salon des Métiers d'Art à Saint-Arnoul

Le 2e Salon des Métiers d'Art organisé par la Ville de Crépy-en-Valois avec le concours de l'Association de Sauvegarde de l'Abbaye Saint-Arnoul aura lieu les 18 et 19 septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Organisé dans le cadre enchanteur de l'Abbaye séculaire, ce salon prône la proximité avec les artisans d'art locaux qui feront pendant deux jours des démonstrations de leur art dans une ambiance familiale.
Une dizaine d'artisans des métiers d'Art (*) sera présente afin d'exposer leurs productions, de montrer leurs techniques et de faire partager au public leur amour de la belle ouvrage.
C'est aussi pour des jeunes en recherche de formation l'occasion de s'informer sur ces métiers, de ressentir une envie, et pourquoi pas de découvrir une vocation.
Au-delà du salon, cette manifestation permet de découvrir la richesse architecturale de l'Abbaye.
Entrée libre.
Ouverture du Salon le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 19h.

(*) Ebéniste, peintre sur porcelaine, bronzier d'art, tapissier, dentellière, restauratrice de tableau, restaurateur de gravures, créatrice de mosaïque, peinture de lettres, doreur sur cadre.

MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

Entrez dans la demeure des Seigneurs de Crépy

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et des 35 Clochers, le musée de l'archerie et du Valois propose un programme d'animations variées pour tous ses visiteurs, les week-ends des 18-19 et 26 septembre.

En effet, amateurs ou simples curieux, tous sont invités à franchir gratuitement les portes de la demeure des Seigneurs de Crépy-Nanteuil pour apprécier la diversité du patrimoine du Valois, des traditions de l'archerie aux plus belles sculptures des églises de la Vallée de l'Automne. Cette découverte peut être faite en famille : un jeu de piste est proposé aux enfants. Les plus audacieux pourront même tirer quelques flèches dans les jardins du château ! Les passionnés de patrimoine ne sont pas oubliés, une visite commentée du musée, gratuite et sans réservation, leur est proposée le dimanche 19 septembre à 16h30.

Le musée de l'archerie et du Valois occupe une place de choix dans le site remarquable du vieux Crépy médiéval, qui s'anime à l'occasion de ces grandes fêtes du patrimoine. La Communauté de Communes du Pays de Valois propose, devant le château, un spectacle théâtral et musical, Gaïaqua, le samedi 18 septembre à 20h30. La Compagnie de la Fortune montera à son tour sur les planches les dimanches 19 à 14h et 26 à 18h pour interpréter un conte breton, «Le Cordon enchanté» (durée de la représentation : 25 min.). Ces spectacles feront écho au thème de l'édition 2010 des 35 Clochers, « Reflets d'eau ».

• Au programme :

- 18-19 et 26 septembre : entrée libre au musée ; tir à l'arc ; jeu pour enfants.
- 19 septembre 16h30 : visite commentée du musée (gratuite sans réservation)
- Musée ouvert de 14h30 à 18h30 et exceptionnellement le dimanche 19 septembre de 10h à 18h30 sans interruption.

En extérieur, devant le musée, rue Gustave Chopinet :

- 18 septembre à 20h30 : Gaïaqua, spectacle proposé par la Communauté de communes du Valois
- 19 septembre à 14h et 26 septembre à 18h : Le Cordon enchanté par la Compagnie de la Fortune, représentations gratuites et sans réservation.

• Musée de l'archerie et du Valois

Renseignements au 03.44.59.21.97.
www.musee-archerie-valois.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour le plaisir de lire et de découvrir

À la rentrée, la bibliothèque reprend ses activités habituelles à l'Espace Rameau en partenariat avec la MJC centre social :

• Les séances de Bébés lecteurs tous les mardis, à partir du 21 septembre à 15h45. Entrée libre. Jusqu'à 3 ans.

• «L'Heure du conte», tous les mercredis, à partir du 22 septembre à 16h30. Entrée libre. À partir de 3 ans.

• La troupe des «Tréteaux de Glaignes» fera sa représentation annuelle de rentrée le samedi 25 septembre à 17h30. Entrée libre, public familial.

• Le Club-lecture se réunira samedi 2 octobre, de 17h15 à 19h. «Coup de cœur, coup de gueule», venez partager vos lectures.

• Bibliothèque municipale

Renseignements au 03.44.87.92.53.
Ouverture le mardi de 14h à 18h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 18h30, le vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

OFFICE DE TOURISME

Pleins feux sur les 35 clochers en Vallée de l'Automne

Les week-ends des 19 et 26 septembre l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne organise le Festival des 35 clochers.

À l'occasion de cette nouvelle édition, intitulée «Reflets d'eau en Vallée de l'Automne», toutes les églises seront ouvertes, les villages s'animeront avec des expositions, visites guidées, animations pour petits et grands, représentations théâtrales, concerts, randonnées pédestres, VTT, circuits car et voitures.
Ainsi, les dimanches 19 et 26 septembre de 9h à 18h, au fil de la rivière Automne vous découvrirez 35 villages et leurs églises exceptionnellement ouvertes.
35 églises, de l'abbatiale à la modeste chapelle rurale, des châteaux, des manoirs des maisons rurales, des lavoirs, des calvaires, aux puits : tout cela témoigne d'une histoire ancienne qui se découvre au hasard d'un chemin, d'un sentier, d'une ruelle. Ce patrimoine est né de la pierre blanche, la pierre du Valois, que l'on extrait depuis des temps immémoriaux d'innombrables carrières creusées sur les versants de la vallée.
Dans chaque village des hommes et des femmes passionnés font revivre leur patrimoine, se battent pour le sauver, pour le mettre en valeur et pour l'animer.
Les visiteurs pourront aller d'un lieu à l'autre au gré de leurs envies ou suivre le Plan guide et les circuits édités par l'Office de tourisme.

• Préludes

- Les samedis 18 et 25 septembre, dès 21h, illumination des monuments pour les Circuits de lumière, en individuel ou en car.
- Samedi 18 septembre, à 21h, spectacle théâtral et musical dans le jardin du musée de l'archerie et du Valois.
- Une exposition sur «L'eau dans les Fables de La Fontaine» (gravures, dessins et peintures) est également visible jusqu'au 30 septembre aux heures d'ouverture de l'Office de tourisme.

• Office de tourisme

Renseignements au 03.44.59.03.97.
www.valois-tourisme.com

MJC CULTURE

De nouveaux ateliers à la rentrée

À la rentrée, la MJC Culture propose de nouveaux ateliers marionnettes pour les enfants, de 3 à 5 ans et de 6 à 10 ans.

Création de marionnettes, manipulations pour raconter des histoires et création d'un spectacle en fin de saison. L'art de la marionnette permet d'explorer le conte, le mime, la danse, le théâtre... et est un médium pertinent pour libérer l'expression.
Les mercredi matins pour les enfants à partir de 3 ans. Stage pour les adolescents pendant les vacances scolaires.
Parmi les nouveautés, figurent également un atelier «Poterie pour les enfants» à partir de 6 ans le mercredi après-midi et un atelier «dessin, peinture et calligraphie» à partir de 15 ans le mercredi soir.
Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à une multitude d'ateliers proposés par la mjc culture, dans les domaines artistique, artisanal, loisirs et détente.
Les premiers ateliers débutent la semaine du 13 septembre.
La présentation de la saison 2010/2011 aura lieu samedi 9 octobre à 18h30.
Cette soirée inclut une présentation succincte de l'ensemble des spectacles et rencontre d'artistes de la saison à venir et se terminera par un repas sur place sur réservation. Entrée gratuite, ouverte à tous.

• MJC Culture

Renseignements au 03.44.39.63.18.

Véritable succès pour Crépy-Plage !

Du 13 juillet au 13 août, Crépy-Plage, désormais installé cours Foch, a connun un véritable succès avec une moyenne de 300 personnes sur le site par jour.

Panachant tous les âges, tous les milieux, mêlant activités sportives, ludiques et culturelles, cette manifestation a rempli sa mission : proposer une animation permanente et gratuite pendant les grandes vacances, permettre les rencontres intergénérationnelles entre tous les Crépynois et mettre en valeur le parc du Cours Foch.

Dossier du mois

Profitant du développement de nouveaux quartiers (Campus, Cœur de Ville et Parc d'activités économiques), la Ville de Crépy imagine les quartiers du futur : sobres en déchets et en énergie, traqueurs de pollution et de gaspillage, ouverts, beaux et fonctionnels. L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU), lancée en 2008, synthétise toutes les ambitions du développement durable à l'échelle communale et sera présentée à la rentrée à l'occasion d'expositions ou de présentations publiques.
L'objectif est, dès 2010, d'aboutir à la rédaction d'une charte qualitative environnementale pour tout nouveau constructeur souhaitant bâtir sur l'un de ces quartiers.

Ville durable : Imaginer les écoquartiers du futur

RÉJANE ESTIER, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'URBANISME, HABITAT, CADRE DE VIE, PLAN DE STATIONNEMENT ET ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

➜ Pourquoi et comment mener une démarche de développement durable à l'échelle communale ?

L'urbanisation ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie. Nous mettons donc des outils en place pour que la création de nouveaux habitats apporte une réelle plus value environnementale à la Ville. En effet, développement urbain rime souvent avec plus d'eau polluée, plus de déchets, de consommation d'énergie mais aussi plus de bruit et plus de déplacements, sources de pollution. Nous ne le voulons pas !
Pour limiter ces impacts, voire les éradiquer, l'équipe municipale a choisi de s'engager dans une démarche AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), un outil conçu par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et mis à la disposition des mairies pour les aider à édicter des règles qui seront intégrées dans les projets d'aménagement ou les documents d'urbanisme comme le PLU (plan local d'urbanisme).

➜ Quels sont les objectifs concrets de cette action?

Il s'agit d'établir une charte afin que tout nouveau projet, public ou privé, soumis au service de l'Urbanisme réponde à un cahier des charges environnemental et qualitatif. Après consultation des Crépynois, cette charte sera validée par le conseil municipal sur la base d'une étude menée par les cabinets ARVAL pour l'architecture et l'urbanisme, SEPIA pour l'eau et ENEA pour l'énergie. Elle est étayée par des préconisations retenues lors d'ateliers de travail réunissant partenaires publics et privés, bailleurs sociaux, associations, urbanistes, architectes, paysagistes.
L'objectif est de voir, à terme, émerger des «écoquartiers» qui, dès la phase de conception, prendront en compte les choix des énergies, le traitement des espaces extérieurs et du bâti, les besoins de mobilité et de déplacement, la gestion des déchets et de l'eau.

➜ Quels sont les quartiers concernés par cette action ?

La démarche AEU porte sur trois quartiers : le Cœur de Ville qui sera rénové et accueillera de nouveaux logements sur la friche dite Goldman (au sud de la voie ferrée) ; le quartier Campus avec d'autres projets immobiliers autour du centre aquatique et enfin, le Parc d'activités économiques en projet à la sortie de Crépy en direction de la RN2.
La population est bien entendu associée à la démarche AEU et pourra découvrir dès la rentrée l'ensemble de cette démarche au travers d'une d'exposition publique et lors des conseils de quartier.

DES ÉCOQUARTIERS POUR UNE VILLE DURABLE... UN OBJECTIF PARTAGE

L'AEU synthétise toutes les ambitions d'une «Ville durable», soucieuse de la qualité urbaine, et inclut :
- la maîtrise des transports,
- la mixité sociale,
- la réduction des émissions de CO_2,
- la recherche des économies d'énergie,
- le respect des espaces verts,
- la gestion des eaux de pluie et de l'assainissement,
- l'amélioration du cadre de vie.

Parmi les éléments qui devront être acceptés par les constructeurs publics ou privés figurent :
- le choix et la qualité d'isolation des matériaux, avec l'émergence de constructions à basse consommation énergétique,
- la création d'espaces verts et de voies douces,
- l'utilisation de systèmes de récupération d'eau ou d'énergie,
- la maîtrise des nuisances sonores,
- la garantie de l'accessibilité des bâtiments.

Cette charte est destinée en priorité aux aménageurs et constructeurs qui envisagent de créer de nouveaux bâtiments mais peut trouver des applications pour la rénovation d'équipements ou de logements.

Parallèlement, la Ville s'engage à améliorer les transports, l'accessibilité, à développer les pistes cyclables (dans le cadre du Plan Global de déplacement mis en œuvre par la Ville), à rechercher des solutions économiques et écologiques en matière d'éclairage, de chauffage des équipements publics, d'entretien des espaces verts, à garantir la mixité sociale, l'accès aux loisirs, aux équipements, aux services, aux écoles. Autant d'objectifs ambitieux pour créer, ensemble, une ville exemplaire !

CAP SUR LES CONSTRUCTIONS À BASSE CONSOMMATION

L'une des premières applications concrètes de la Charte sera l'arrivée à Crépy-en-Valois des premières maisons de type BBC, à basse consommation énergétique.

Une construction basse consommation ou BBC, est une maison qui consomme très peu d'énergie. Sans pour autant atteindre les performances de la construction passive, elle permet une remarquable avancée notamment en matière d'économie d'énergie. Souvent, lorsqu'on parle de construction BBC ou maison basse consommation en France, on se réfère souvent au label effinergie.
Cette réalisation prend en compte de nombreux paramètres pour permettre une isolation optimale et une déperdition d'énergie minimale comme :
- l'orientation de la maison,
- la taille et l'emplacement des fenêtres,
- le choix des bons matériaux au bon endroit, et des arbres les plus adaptés pour les implanter correctement sur le terrain.

C'est enfin un choix réfléchi de matériaux et d'énergie qui limite la formation de gaz à effets de serre particulièrement destructeurs pour notre planète. En résumé, il s'agit non plus de s'opposer à la nature mais de composer avec elle.
Ainsi, en se dotant aujourd'hui de la charte, la Ville de Crépy met d'ores et déjà les outils en place pour imaginer une Ville du futur, respectueuse de l'environnement et de la santé de ses habitants.

➜ **La Ville durable** est une Ville respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, qui cherche à prendre en compte conjointement les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels de l'urbanisme pour et avec les habitants en facilitant les modes de travail et de transport sobres, en traquant le gaspillage d'énergies et de ressources naturelles.

➜ **Un Écoquartier** désigne un projet d'aménagement urbain visant à intégrer des objectifs de développement durable et à réduire l'empreinte écologique du projet. Cette notion insiste sur la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux en leur attribuant des niveaux d'exigence ambitieux dans le domaine des matériaux utilisés à la construction, de l'assainissement, des espaces verts, des transports, de l'accessibilité, des énergies et fluides nécessaires à ses habitants.

TRAVADIST

Le projet de Centre de Travail à distance avance

L'idée d'un Centre de travail à distance a été lancée il y a un an par l'association Travadist.

Il s'agit de créer un bâtiment de bureaux destiné aux personnes qui vont travailler tous les jours en île-de-France et dont le travail peut partiellement s'effectuer à distance, certains jours de la semaine pour y travailler dans les conditions d'horaire et de règlement habituelles de leur employeur. Et le projet fait son chemin en Valois…
En effet, la situation a beaucoup évolué depuis un an. Un programme de développement du télétravail est en cours d'étude au ministère de la fonction publique pour permettre à tous les agents de la fonction publique dont l'activité le permet de travailler en télétravail. Il en est de même dans les grandes entreprises du secteur privé.
Parallèlement le projet Travadist a été étendu à la CCPV et au Pays du sud de l'Oise organisme qui fédère les différentes communautés de communes du sud de l'Oise. Le dossier est désormais entre les mains de la MEEF, Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation, de Chantilly qui couvre l'activité de tout le sud de l'Oise. La phase de réalisation sera engagée dès que le nombre de candidats répertoriés par Travadist le justifiera.
Il est maintenant nécessaire que les personnes qui seraient susceptibles d'utiliser ce télécentre, si leur employeur les y autorise, s'inscrivent sur le site www.travadist.fr. Cette inscription, qui est gratuite, leur permettra d'être tenues informées de l'évolution du projet et leur garantira d'être prises en compte quand l'opération se réalisera.
Selon les études les plus récentes, près de la moitié des trois mille personnes qui prennent le train quotidiennement pour Paris pourraient être concernées par un télécentre à Crépy. Il est donc vraisemblable que dès que le bâtiment sortira de terre les inscriptions exploseront. Elles seront honorées dans l'ordre où elles auront été enregistrées. La prudence est de s'inscrire dès à présent.
Le projet Travadist est suivi avec attention par le député Pierre Morel-à-l'Huissier co-signataire de de la proposition de loi sur le télétravail et co-auteur, avec Nicole Turbé-Suetens du livre «Le télétravail en France : les salariés sont prêts» qui fait désormais autorité sur le sujet.
Celle-ci sera présente sur le stand Travadist de 14h à 16h au Forum des associations le 4 septembre pour signer et dédicacer son ouvrage.

USINE À DANSES

Reprise des ateliers et des cours le 20 septembre

Pour la 13e saison de l'Usine à danses, l'association reprend ses ateliers cours à partir du lundi 20 septembre et vous propose un cours d'essai gratuit par discipline.

Cette période permettra aux amateurs de danse de s'essayer aux différentes activités, et de pouvoir choisir la pratique qui lui correspondra le mieux.
Éveil à la danse, initiation à la danse classique, modern' jazz, pluriel jazz, hip-hop, oriental et country seront proposés pour la saison 2010-2011 dans les locaux de l'Usine à danses.
Les inscriptions se dérouleront pendant les heures des ateliers cours.
En prévision durant cette saison, il y aura au programme 3 stages de danse africaine, 4 stages de sanses de société, 1 stage de danse contemporaine, 1 stage de danse flamenco...
L'association sera également présente, samedi 4 septembre, au Forum des associations qui se déroulera à la Salle Marcel Quentin.

• **Usine à danses**

Renseignements au 03.44.59.26.96.
usinadanses@hotmail.com

MJC SOCIAL

Belle rentrée pour petits et grands

Après un été bien rempli auprès des enfants et des jeunes (mini-séjours, séjour, actions VVV, Eté des jeunes, Sacs Ados…), la MJC Social est prête à vous accueillir encore plus nombreux qu'en 2009 avec 563 adhérents qui ont participé régulièrement aux activités du Centre social. Dans vos agendas de septembre :

• Mercredi 1er

Ouverture des accueils de loisirs des mercredis.
- Au Onze et à l'Espace Saint Laurent pour les jeunes à partir de 11 ans .
- À l'Espace Rameau pour les enfants à partir de la maternelle et jusqu'à la fin de l'âge élémentaire. Seuls les enfants inscrits seront accueillis.

• Jeudi 2

Ouverture de l'accueil de loisirs périscolaire pour les enfants des écoles élémentaires Péguy, Cocteau, Malraux et maternelles Cocteau et Malraux.
Un dossier d'inscription est à remplir.
Se munir de l'avis d'imposition 2009 (pour établir votre tarif), du carnet de santé et d'une attestation d'assurance.

• Vendredi 17 et 24

Reprise de l'atelier Patchwork à partir de 14h. Atelier gratuit. Adhésion annuelle à la MJC obligatoire : individuelle 12 euros et familiale 18 euros.

• Samedi 18

L'atelier Conte animé par Alain Poirée. Histoires, mémorisation des contes, mise en bouche, relation entre l'écrit et l'oral. 100 euros pour les 10 séances et adhésion annuelle à la MJC : individuelle 12 euros et familiale 18 euros

• MJC Social

Renseignements au 03.44.87.13.13.

VISITE DES MALADES

Sortie pour la VMEH

Mercredi 23 juin, une certaine effervescence régnait dans les deux maisons de retraite de Crépy-en-Valois.

En effet, comme tous les ans, la VMEH «Visite des malades en Établissements Hospitaliers» offrait aux résidents, une sortie.
Cette année, la destination était la Ferté Milon pour une croisière sur l'Ourcq, avec apéritif sur le bateau puis retour à Port aux Perches pour un déjeuner à la guinguette avec animation musicale et dansante l'après midi.
Les résidents étaient accompagnés d'une quinzaine de visiteuses et de trois personnes des Centres Hospitaliers.
Cette journée a été réussie grâce à l'aide en partie du Lion's Club de Crépy qui avait organisé dans ce but, une soirée, avec représentation de la pièce des Farfadets «Pension de Famille»
À ce titre, la VMEH remercie vivement le Lion's Club et toutes les personnes bénévoles ainsi que le personnel des maisons de retraite et leur directeur M. Vincent pour leur soutien.

EN BREF

➜ Billard club

Cette année, les finales nationales de billard se sont tenues à Castres, en juin dernier.
À cette occasion, deux représentants de Crépy-en-Valois ont participé à ces compétitions comme arbitres fédéraux pour la Ligue de Picardie.
Nos félicitations à Jean-Pierre Desessart et Jacques Zajda pour cette participation.

➜ Tennis club

Le club de Crépy compte de nouvelles championnes avec son équipe féminine qui termine, après les phases interpoules finales (fin juin), première de sa division et donc championnes de l'Oise.
C'est la première fois pour le club qu'une équipe termine ainsi victorieuse de sa division.
Bravo aux championnes : Laurence Barrier, Catherine Delaere, Laurence Ducousso-Lacaze, Anaïs Gannevalle, Barbara Heitz, Lucile Mayet et Nathalie Milon.

➜ Retour des Fêtes du Vin

Comme chaque année depuis 19 ans, les Crépynois et adhérents de l'association AZM ont participé aux Fêtes du Vin à Zell-Mosel, ville allemande jumelée avec Crépy-en-Valois.
La date des prochaines fêtes du vin et leur programme, dont une croisière sur la Moselle, sont d'ores et déjà fixées.
Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà contacter l'association pour une pré-réservation auprès de Josiane Matusiak au 03.44.39.50.88.

➜ Ciné rural

L'association Ciné-Rural propose 3 séances de cinéma, à la salle des fêtes, à 18h et 20h30 :
Mardi 7 : Twilight 3
Mardi 14 : Toy Story 3
Mardi 21 :Le dernier maître de l'air

➜ Exposition à la MJC

Jusqu'au 29 septembre, la MJC Culture propose une exposition «Il était une fois les marionette en France» à l'espace culturel MJC.

CADRE DE VIE ET ESPACES VERTS

La propreté des trottoirs est l'affaire de tous

Malgré tous les efforts des services techniques de la Ville pour entretenir les rues, certains trottoirs de notre cité méritent la vigilance de tous.

Ainsi, nous rappelons que les Crépynois sont responsables de leurs pas de porte et qu'ils doivent les nettoyer en hiver quand il neige comme en été pour ôter mauvaises herbes et crottes de chiens.
Rappel : la Ville n'utilisant pratiquement plus de produits phytosanitaires dans le cadre d'une politique de développement durable, il est possible de voir l'herbe pousser un peu plus dans les espaces publics mais la sauvegarde de notre planète et de nos cours d'eaux le vaut bien !

ASSOCIATION PARTAGE

L'association humanitaire de parrainage Partage, reconnue pour son action auprès des enfants du monde entier, organise le samedi 2 octobre 2010 à partir de 14h dans le Parc Songeons à Compiègne le jeu de piste Partage «Un avenir pour chaque enfant». Il s'agit de la 2e édition de l'évènement national Partage et il aura lieu pour la 1ère fois à Compiègne. À cette occasion, petits et grands pourront découvrir gratuitement, les Droits de l'Enfant, les conditions de vie d'enfants défavorisés et les actions de Partage pour leur venir en aide.

CANICULE ET SÉCHERESSE

Par arrêté préfectoral, et dans le but d'économiser l'eau et de réserver celle-ci aux usages strictement indispensable telles l'alimentation en eau potable et la défense contre l'incendie, les dispositions suivantes sont prescrites jusqu'au 31 décembre à Crépy : l'arrosage des pelouses implantées depuis plus d'un an est interdit, le fonctionnement des fontaines à eau en circuit ouvert est interdit, le lavage des caniveaux est strictement réservé aux besoins nécessaires pour assure l'hygiène et la salubrité publique, le remplissage des piscines privées est interdit.

EXPRESSION POLITIQUE

Lutter contre les paradis fiscaux à Crépy-en-Valois

Jérôme Furet, Christine Hoffmann, Pierre-Marie Jumeaucourt, Jean-Yves Hélary, Florence Harmant, Claire-Marie La Sade, conseillers municipaux d'opposition « Crépy Autrement ». Retrouvez-nous sur www.crepyautrement.fr

Chaque année, c'est entre 600 et 800 milliards d'euros qui s'échappent des pays en développement vers les paradis fiscaux. Les pays du Sud, déjà durement frappés par la crise financière, ont pourtant un besoin vital de ces fonds. Cette fuite vers les paradis fiscaux représente près de dix fois l'aide au développement que leur délivre l'ensemble des pays riches.
Les raisons en sont bien connues : blanchiment d'argent, fraude et évasion fiscale. C'est autant de milliards d'euros qui échappent ainsi à l'impôt et que les États compensent en imposant plus lourdement leurs citoyens et leurs entreprises. Pour les pays les plus pauvres, cela signifie recours à l'endettement et appel accru à l'aide internationale, donc dépendance vis-à-vis de l'extérieur.
Dans notre propre pays, le coût de la fraude fiscale représenterait trois fois le déficit de la sécurité sociale.
Ce système d'évasion de fonds à grande échelle ne peut tenir sans l'aide active ou passive de pays complaisants. Avec l'affaire Bettencourt, on a évoqué une île située aux Seychelles d'une valeur estimative de 500 millions à un milliard d'euros, qui serait détenue via une fondation au Liechtenstein, et dissimulée au fisc français. Or, ni les Seychelles, ni le Liechtenstein ne figurent sur les listes officielles actuelles des paradis fiscaux de l'OCDE, de la France et du Groupe d'action financière intergouvernemental (créé par le G7 pour lutter contre le blanchiment de capitaux)...
Que peut donc faire la municipalité de Crépy-en-Valois face à ce fléau qui nuit dans le monde, aux pays les plus pauvres, et chez nous à tous les citoyens imposables qui ne bénéficient pas du bouclier fiscal ?
Si la majorité municipale l'exige, elle peut montrer l'exemple en refusant désormais de signer tout contrat d'emprunt avec une banque qui aurait des activités dans un paradis fiscal.
En effet, la Ville et ses budgets consolidés dispose d'environ 25 millions d'euros répartis sur différents emprunts. Elle va emprunter pour l'acquisition des terrains Sncf (bd V. Hugo). Et si la ville de Crépy-en-Valois adoptait solennellement une telle délibération pour l'avenir, nous ne doutons pas que cela puisse entraîner d'autres collectivités territoriales de l'Oise, de Picardie, de France. C'est pourquoi nous demandons officiellement au Maire de la mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.
Pour débattre de nos propositions, retrouvez-nous sur : www.crepyautrement.fr

INFOS PRATIQUES

➜ Hôtel de Ville

2, avenue du Général Leclerc
BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03.44.59.44.44 - Fax : 03.44.59.44.59
contact@mairie-crepy-en-valois.fr
www.mairie-crepy-en-valois.fr

Permanence d'un maire-adjoint chaque jour en mairie

➜ Service médical

Service médical de garde, composez le 15.

➜ Tour de garde des pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, appelez le 3237.

➜ Centre de secours

72, rue Saint-Germain
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03.44.94.75.00
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

➜ Gendarmerie

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h dimanches et jours fériés.
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03.44.94.50.17

➜ Police municipale

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03.44.59.00.52

➜ La Poste

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le samedi de 8h30 à 12h30. Tél. : 03.44.94.70.00

➜ Conciliateur de Justice

Jean Lionnet, se tient à votre disposition à la mairie les 2e et 4e mercredis de chaque mois de 13h30 à 16h.

➜ Laboratoire d'analyses médicales

20, avenue de Senlis - 03.44.87.03.92
Ouvert le lundi de 7h à 18h30, du mardi au vendredi de 6h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 15h30.

➜ Centre d'imagerie médicale du Valois

20, avenue de Senlis - 03.44.87.13.22
Radiologie Générale Numérisée
Échographie - Doppler couleur - Scanner
IRM - Panoramique dentaire
Sénologie - Ostéodensitométrie

➜ Infirmières

Andrée Condette - Tél. : 03.44.59.00.20
Nathalie Dutel - Tél. : 03.44.39.69.54
Danielle Bernard, Suzanna Robinel, Sylvie Muller et Jean-Marc Éloi : 03.44.39.53.93
Aline Lejeune et Patricia Cloux
Tél. : 03.44.87.07.31
Nathalie Tellier - Christine Chemin
Tél. : 03.44.87.06.49

➜ Sage-femme libérale

Isabelle Vérité-Thiebault
Préparation à la naissance, suivi de grossesse, rééducation périnéale.
Tél. : 03.44.59.11.14 ou 06.14.44.45.62

➜ RVM 93.7 FM

Association Radio Valois Multien
Tél. : 03.44.59.30.30

ÉTAT CIVIL

• Bienvenue à :

- Célia MARTIGNY
- Enzo MAUFROY
- Lison LE MOAL
- Quentin DARDENNE
- Ilies KASMI
- Louane RENAUD
- Théo LARA
- Anouk DELATTRE
- Elly TISSERAND
- Charly LEVASSEUR
- Maude LEFEBVRE
- Ophélie DELAHAYE
- Malo ULLY
- Gabriel BROZ
- Zacki BELMELLAT
- Charlotte CONDETTE
- Lola MARTIN
- Zoëlia CHERON
- Naomy MANCHUETTE
- Éliot PATRON
- Manel ZENAINI
- William DE SMET
- Evan KOWALKOWSKI
- Isalyne BOSQUAIN
- Emma CUVELIER
- Émeric LASNIER
- Sarah FRIK
- Aleex HEMACHANDRA
- Monika RYCHTARIK--NOUBARYAN
- Emilie TRÉVOIZAN DA SILVA LOPES
- Safya EL AZAOUI
- Camil ACHKIF
- Ambre BRYCOVE
- Yaële HERNANDEZ
- Lana MAILLE
- Félicia DUPONT
- Clara CHAMBERLIN
- Hiba DEHAN
- Ilane GRISET
- Sheryl AVIGNI
- Théo LARA

• Réjouissons-nous avec eux :

- Bruno LEGRAND et Chantal DUPUIS
- Christian OTHON et Sylvie BOZEC
- Alban PRAQUIN et Perrine SIMPHAL
- Stéphane HUBERT et Béatrice BISSELBACH
- Nourédine AFEISSA et Caroline SOKOLOWSKI
- Patrice LINGUA et Marjolaine PRIETO
- Jérémy GUILLOT et Suzanna HERNANDEZ TUNEZ
- Frédéric LENAIN et Sophie LE BLANC
- Thomas COUQUE et Floriane SCHNEIDER
- Aurélien VIEU et Sonia DA SILVA TAVARES
- Vincent KOWALKOWSKI et Élodie MARVEAUX
- Cédric DERAMAIX et Christelle DESFOSSEZ
- Arnaud GENET et Julie LAFON
- Nicolas BIGOT et Laetitia MATHIEU
- Sylvain KIELOCK et Marion DIDELET
- Albéric HÉBERT et Sabrina FRACASSO
- Rudy JEAN-AIMÉE et Marie ROGER

• Nous apportons notre soutien aux familles de :

- Mme PITAR Gisèle
- M.FOURMY Raymond
- Mme DENIS veuve MAQUIN Denise
- M.BOURLET Didier
- Mme LANGLET veuve BERGERON Gisèle
- M.CONTANT Marcel
- Mme SAINTE veuve HURDEBOURCQ Éliane
- Mme RAVAUX veuve HILBERT Madeleine
- M.VENTURINI Bruno
- M.GOSSELIN Michel
- Mme MOLIN veuve THEVENEAU Madeleine
- Mme VARLET veuve DELAFONTAINE Jeannine
- M.BRISSET François
- M.BOUDROUZ Mohamed
- Mme BOURDON veuve DUMINY Alice
- Mme BÉVIÈRE veuve LEMAIRE Marie-Louise
- Mme SANDRAS veuve MICHEL Paulette
- M.FONTAINE Georges
- MAUFROY Enzo
- M.GONNET Jean
- Mme ROCHA DE OLIVEIRA divorcée CHOLET Maria
- Mme DECOTTIGNIES veuve DOUEZ Lucienne
- Mme DA SILVA veuve TAVARES Manuela
- Mme PINTA veuve GRÉHAN Marie

Agenda de septembre 2010

➜ Samedi 4

• Accueil des nouveaux Crépynois
Salle des fêtes - 10h30

• Forum des associations
Salle Marcel-Quentin
De 10h à 18h

➜ Dimanche 5

• Réception des bacheliers
Salle des fêtes - 10h30

➜ Samedi 18

• Salon des Métiers d'Art
Abbaye Saint-Arnoul
De 14h à 19h

• Journées Européennes du Patrimoine
Musée de l'archerie et du Valois
De 14h30 à 18h30
Entrée libre, tir à l'arc, jeux pour enfants

• 35 clochers en Vallée de l'Automne
Musée de l'archerie - 20h30
Spectacle gratuit dans les jardins

➜ Dimanche 19

• Concours de pêche
Étang de Géresme - À 8h
Sur inscription à l'Armurerie Saint-Thomas

• Salon des Métiers d'Art
Abbaye Saint-Arnoul
De 10h à 19h

• Journées Européennes du Patrimoine
Musée de l'archerie et du Valois
De 10h à 18h30
Entrée libre, tir à l'arc, jeux pour enfants
Spectacle à 18h

➜ Mardi 21

• Bébés lecteurs
Bibliothèque municipale - 15h45

➜ Mercredi 22

• Heure du conte
Bibliothèque municipale - 16h30

• Conseil municipal
Hôtel de ville - 21h

➜ Samedi 25

• Spectacle des Tréteaux de Glaignes
Bibliothèque municipale
À 17h30

➜ Dimanche 26

• L'Oise Fête les Sports
Stade de la Sablonnière
À partir de 10h

• 35 clochers en Vallée de l'Automne
Musée de l'archerie - 18h
Spectacle gratuit «Le Cordon»

➜ Mardi 28

• Bébés lecteurs
Bibliothèque municipale - 15h45

➜ Mercredi 29

• Heure du conte
Bibliothèque municipale - 16h30

➜ Samedi 2 octobre

• Club lecture
Bibliothèque municipale - 17h15

➜ Samedi 9 octobre

• Présentation de la saison
MJC Culture - 18h30

CRÉPY EN VALOIS

Hôtel de Ville - 60800 Crépy-en-Valois
Directeur de la publication - Arnaud Foubert
Rédactrice en chef - Josy Torlet
Rédaction - Hélène Carcel
Reproduction possible des articles après accord.
Les textes sont de l'entière responsabilité des auteurs.

Conception graphique : Rhinocérose
Courriel : contact@rhinocerose.fr

Impression : Villers Imprim'
Courriel : villers-imprim@wanadoo.fr

Crépy Infos est imprimé sur du papier 100 % recyclé

➜ Expositions :

- Jusqu'au 30 septembre «De l'eau dans les Fables de la Fontaine» Office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la vallée de l'Automne.

- Il était une fois la marionnette en France jusqu'au 29 septembre à la MJC Culture.

➜ Prochaine parution de Crépy Infos début octobre. Merci de nous faire parvenir les demandes d'insertion sur : crepyinfos@mairie-crepy-en-valois.fr avant le 15 septembre.

➜ Les personnes qui ne peuvent lire le Crépy Infos du fait de problèmes de vue peuvent le recevoir directement dans leur boîte aux lettres électronique sur simple demande.